



Saint Martin Belle Roche

Pourquoi rejoindre le Sou des Ecoles ?

- ✓ Rejoindre des membres dynamiques
- ✓ Participer à une ambiance conviviale
- ✓ Partager vos compétences, idées et envies
- ✓ Me sentir utile en donnant de mon temps
- ✓ Rencontrer de nouvelles personnes, échanger et m'enrichir personnellement
- ✓ Assurer la pérennité de l'association et des manifestations qu'elle propose

Qu'est-ce que le Sou des Ecoles ?

C'est une association dynamique de parents à but non lucratif.

Cette association a pour objet :

- ✓ d'aider à l'amélioration de la vie matérielle des élèves (fournitures scolaires, activités, culturelles, sportives et récréatives) ;
- ✓ d'assurer le prolongement de l'action de l'école publique par l'animation, en son sein, d'activités diverses, à caractère éducatif, culturel, sportif, social, etc.. pour les jeunes gens et jeunes filles de la commune.

L'association est **ouverte à tous**, dans le respect des convictions individuelles, et dans l'indépendance absolue à l'égard des partis politiques et des groupements confessionnels.

Toute propagande politique ou tout prosélytisme religieux sont interdits au sein de l'association.

Pour y adhérer, une seule cotisation est demandée par famille. (10€)

Si vous souhaitez apporter vos idées dans une ambiance dynamique et conviviale, rejoignez-nous !

Siège social :

Le sou des Ecoles
Rue du centre

71118 ST MARTIN BELLE ROCHE

Mail : soudesecoles.smbr@gmail.com

**Le Sou des écoles
de ST MARTIN
BELLE ROCHE**

**Une association dynamique...une
bonne ambiance !!!**



**Parents...
Devenez acteurs de votre
association...**



Saint Martin Belle Roche

COMMENT FONCTIONNE LE SOU DES ECOLES ?

Les adhérents, vous !!

Toute personne physique peut adhérer à une association de son choix.

En contrepartie, elle s'engage à respecter les statuts de l'association qui régissent son bon fonctionnement, à participer à la vie de l'association et à son financement en payant sa cotisation.

L'assemblée générale (AG)

Elle rassemble tous les adhérents de l'association. Cette réunion annuelle permet à chacun de s'exprimer sur le fonctionnement de l'association. C'est également un temps de restitution de l'activité de l'association durant l'année écoulée. C'est aussi à cette occasion que l'on élit les membres bénévoles de l'association, membres du Conseil d'Administration.

Le bureau

Il désigne un groupe de personnes au sein du Conseil d'Administration (CA) ayant des fonctions particulières : Président, Trésorier, Secrétaire. Ces personnes préparent les réunions du CA et assurent la gestion quotidienne de l'association au bénéfice de tous les adhérents.



Le Conseil d'administration (CA)

Ce nom désigne le groupe de dirigeants bénévoles de l'association. Ces personnes vont, pour la durée de leur mandat, gérer les intérêts collectifs de l'association et prendre les décisions nécessaires pour sa gestion.

Le CA coordonne les actions décidées en AG et rend compte de son activité chaque année.



COMMENT CONTRIBUER A LA VIE DU SOU DES ECOLES ?

✓ En m'informant :

- Des manifestations organisées par l'association
- De l'Assemblée Générale

✓ En m'engageant et donnant de mon temps :

- Ponctuellement lors des manifestations organisées par l'association
- Régulièrement en prenant en charge une mission, une responsabilité... pour l'association
- Plus assidûment, sur la gestion de l'association, en devenant membre du bureau

✓ En participant physiquement aux manifestations